PER341 · LES ÉVANGILES : CONTEXTE ET PARTICULARITÉS DES RÉCITS

La présentation à Ponce Pilate

Le Messie Jésus est conduit devant Ponce Pilate, seule autorité habilitée à prononcer une peine capitale…

EN BREF

La péricope PER341 reconstitue la présentation de Jésus devant Ponce Pilate le vendredi matin, vers 6h45, après sa condamnation nocturne par le Sanhédrin. Croisant Matthieu, Marc, Luc et Jean, l'article analyse la chronologie précise, le rôle de Caïphe, le refus des chefs religieux d'entrer au Prétoire et le dialogue entre Jésus et Pilate, seul habilité à prononcer une peine capitale.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
18 min	**26**	**4**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**27/03/2026**	**04/04/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Synopse des Évangiles
THÈME	Passion de Jésus
THÈME	Passion et Résurrection
SÉRIE	Péricopes de la Passion

PERSONNAGES
Jésus · Ponce Pilate · Caïphe · Simon Pierre · membres du Sanhédrin

LIEUX
Jérusalem · Prétoire · demeure de Caïphe · Gethsémané

PÉRIODES
vendredi 1er avril · matin très tôt · vers 6h45 · période du procès de Jésus · époque romaine en Judée

MOTS-CLÉS
Ponce Pilate · Passion de Jésus · Sanhédrin · Prétoire · procès de Jésus · synopse · chronologie · Caïphe · procurateur romain · peine capitale

NOTIONS
procès religieux et civil · transfert de juridiction · pureté rituelle et hypocrisie · autorité romaine en Judée · légitimité juridique juive · synopse des évangiles · chronologie de la Passion

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Matthieu 27.1-2 · Marc 15.1-5 · Luc 23.1-5 · Jean 18.28-38 · Matthieu 26.59-68 · Marc 14.55-65 · Luc 22.67-71 · Jean 18.19-24 · Matthieu 26.74 · Marc 14.72
(+ 7, voir l'index)

SOURCE
https://schilo.org/per341-la-presentation-a-ponce-pilate/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Consultation 3
Textes bibliques 3
Détails techniques 5
Détails chronologiques, selon nos conclusions : 7
Commentaire : 7
Lexique 9

RÉSUMÉ

La péricope PER341 traite de la présentation de Jésus devant Ponce Pilate, un épisode central de la Passion qui marque la transition entre le procès religieux juif et le procès civil romain. Cet article s'inscrit dans une synopse des quatre évangiles, croisant les témoignages de Matthieu 27.1-2, Marc 15.1-5, Luc 23.1-5 et Jean 18.28-38 pour reconstituer avec précision la chronologie de cette journée dramatique. Selon les conclusions chronologiques développées dans l'étude, les événements se déroulent très tôt le vendredi matin, identifié comme le 1er avril. L'interrogatoire nocturne de Jésus devant le Sanhédrin se déroule de 4h30 à 6h30. Le chant du coq retentit vers 6h15, peu avant le lever du soleil, coïncidant avec le reniement de Pierre, ce moment poignant décrit par Luc où les regards de Jésus et de Simon Pierre se croisent. La sentence formelle du Sanhédrin est prononcée au lever du jour, vers 6h38, pour lui conférer une apparence de légalité conforme aux exigences de la loi juive. La première comparution devant Ponce Pilate débute vers 6h45. L'article souligne la minutieuse organisation orchestrée par Caïphe : la réunion nocturne pour arracher un verdict de culpabilité, suivie d'une session matinale destinée à donner à ce verdict une façade de légitimité juridique. Cette double procédure révèle la détermination des autorités religieuses à éliminer Jésus tout en respectant les formes extérieures de la loi. Ponce Pilate, gouverneur depuis sept ans, n'est pas pris au dépourvu. Il avait nécessairement connaissance de la mobilisation d'une escouade romaine à Gethsémané, à environ un kilomètre de Jérusalem. Conscient de la fragilité politique de la région, il se tient prêt à superviser la situation dès les premières heures du jour. Son expérience du contexte judéen lui permet de percevoir immédiatement les enjeux politiques et religieux de l'affaire. Jésus, désormais lié, est conduit au Prétoire, résidence officielle du procurateur. Un détail révélateur est mis en lumière : les dirigeants religieux refusent d'entrer dans la demeure d'un païen pour ne pas se souiller rituellement avant la Pâque, contraignant Pilate à sortir pour dialoguer avec eux. L'article souligne l'ironie saisissante de cette attitude : des hommes qui complotent un meurtre judiciaire s'abstiennent scrupuleusement de toute impureté rituelle. Cette incongruité n'échappe pas à Pilate, qui perçoit leur comportement comme méprisant et hypocrite. Seul Jésus, escorté de quelques gardes, pénètre à l'intérieur du Prétoire pour l'interrogatoire. Le dialogue entre Pilate et Jésus se déroule vraisemblablement en grec, langue administrative de l'Empire romain, aucun interprète n'étant mentionné dans les textes évangéliques. L'article renvoie également à plusieurs annexes complémentaires essentielles pour approfondir le contexte : ANN026 sur l'heure de la crucifixion, ANN027 sur le dernier repas de Pâque, ANN028 sur la journée juive au temps de Jésus, et ANN031 sur les Souverains Sacrificateurs. Ces ressources permettent de situer la péricope dans son environnement historique, liturgique et juridique. Cet épisode constitue un carrefour narratif et théologique majeur : il met en présence trois pouvoirs — religieux juif, civil romain et la personne même du Messie — dans une confrontation qui scelle le destin de Jésus. La scène illustre la mécanique de la condamnation à mort dans le contexte de l'occupation romaine de Judée : seul le gouverneur romain dispose du droit de

prononcer et d'exécuter une peine capitale, ce qui explique pourquoi les autorités juives doivent impérativement obtenir sa validation. L'article propose ainsi une lecture à la fois historique, juridique et spirituelle de cet événement fondateur de la foi chrétienne.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- ANN027 : Le dernier repas de Pâque
- ANN028 : La journée juive au temps de Jésus
- ANN026 : L’heure de la crucifixion
- ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs

Textes bibliques

Matthieu

Matthieu 27.1-2 (Louis Segond S21)
Le matin venu, tous les chefs des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir.

Après l'avoir attaché, ils l'emmenèrent et le livrèrent à [Ponce] Pilate, le gouverneur.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Marc

Marc 15.1-5 (Louis Segond S21)
Dès le matin, les chefs des prêtres tinrent conseil avec les anciens, les spécialistes de la loi et tout le sanhédrin. Après avoir attaché Jésus, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate.

Pilate l'interrogea: «Es-tu le roi des Juifs?» Jésus lui répondit: «Tu le dis.»

Les chefs des prêtres portaient contre lui beaucoup d'accusations.

Pilate l'interrogea de nouveau: «Ne réponds-tu rien? Vois tous les témoignages qu'ils portent contre toi.»

Mais Jésus ne répondit plus rien, ce qui étonna Pilate.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Luc

Luc 23.1-5 (Louis Segond S21)
Ils se levèrent tous et conduisirent Jésus devant Pilate.

Ils se mirent à l'accuser, disant: «Nous avons trouvé cet homme qui sème le désordre dans notre nation; il empêche de payer les impôts à l'empereur et se présente lui-même comme le Messie, le roi.»

Pilate lui demanda: «Es-tu le roi des Juifs?» Jésus lui répondit: «Tu le dis.»

Pilate dit aux chefs des prêtres et à la foule: «Je ne trouve chez cet homme aucun motif de le condamner.»

Mais ils insistèrent en disant: «Il excite le peuple à la révolte en enseignant dans toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé et jusqu'ici.»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean

Jean 18.28-38 (Louis Segond S21)
De chez Caïphe, ils conduisirent Jésus au prétoire; c'était le matin. Ils n'entrèrent pas eux-mêmes dans le prétoire afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger le repas de la Pâque.[aNote18.28 Se souiller: d'après la tradition, le contact avec des non-Juifs était source d'impureté rituelle.]

Pilate sortit donc à leur rencontre et dit: «De quoi accusez-vous cet homme?»

Ils lui répondirent: «Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré.»

Sur quoi Pilate leur dit: «Prenez-le vous-mêmes et jugez-le d'après votre loi.» Les Juifs lui dirent: «Nous n'avons pas le droit de mettre quelqu'un à mort.»

C'était afin que s'accomplisse la parole que Jésus avait dite pour indiquer de quelle mort il allait mourir.

Pilate rentra dans le prétoire, appela Jésus et lui dit: «Es-tu le roi des Juifs?»

Jésus [lui] répondit: «Est-ce de toi-même que tu dis cela ou d'autres te l'ont-ils dit de moi?»

Pilate répondit: «Suis-je un Juif, moi? Ta nation et les chefs des prêtres t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait?»

Jésus répondit: «Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi afin que je ne sois pas livré aux Juifs; mais en réalité, mon royaume n'est pas d'ici-bas.»

Pilate lui dit: «Tu es donc roi?» Jésus répondit: «Tu le dis, je suis roi. Si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité. Toute personne qui est de la vérité écoute ma voix.»

Pilate lui répliqua: «Qu'est-ce que la vérité?» Sur ces mots, il sortit de nouveau à la rencontre des Juifs et leur dit: «Pour ma part, je ne trouve en lui aucun motif de le condamner.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Détails techniques



Lieu : La ville de Jérusalem

Date : le vendredi 1er avril, le matin très tôt

Mode opératoire : Nous suivons maintenant Marc

Note sur le mode opératoire : Matthieu, Luc et aussi Jean précisent ce fait



Le Messie Jésus est conduit devant Ponce Pilate, seule autorité habilitée à prononcer une peine capitale.

Détails chronologiques, selon nos conclusions :

_15 Le Messie Jésus est interrogé pendant deux heures, de 4 h 30 à 6 h 30. Matthieu 26.59-68, Marc 14.55-65, Luc 22.67-71, Jean 18.19-24.

_16 Le coq chante vers 6 h 15, un peu avant le lever du soleil. Matthieu 26.74, Marc 14.72, Luc 22.61-62, Jean 18.27.

_17 La comparution devant le Sanhédrin devrait se dérouler après le lever du soleil à 6 h 38. Mais ce ne fut pas le cas, car au moment où le coq chante le Maître est, selon notre interprétation du texte de Luc, emmené chez Pilate juste après la sentence du Sanhédrin qui a donc attendu le lever du jour pour la prononcer. Luc 22.66-71, Marc 15.1, Matthieu 27.1-2.

_18 La première comparution devant Ponce Pilate commence vers 6 h 45. Marc 15.1-5, Matthieu 27.2-14, Luc 23.1-5, Jean 18.28-38.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette chronologie dans l'étude *ANN026 : L'heure de la crucifixion*.

Commentaire :

Après la comparution nocturne devant le Sanhédrin, qui s'est probablement tenu dans une salle de la vaste demeure de Caïphe, le cortège se met en marche dès les premières lueurs du jour. A ce moment précis, les regards du Maître et de Simon Pierre se croisent, comme le rapporte Luc, juste avant que le Messie Jésus ne soit conduit vers le procurateur romain (Luc 22.61). Cette scène poignante marque la fin du procès religieux et le début du procès civil.

Nous sommes frappés de constater que tout ce monde est déjà debout à une heure aussi matinale. Les membres du Sanhédrin attendaient depuis plusieurs heures que le « coupable » leur soit présenté pour officialiser la sentence au lever du soleil, conformément aux exigences de la loi juive. Caïphe avait tout organisé : la réunion nocturne pour obtenir le verdict, puis la séance à l'aube pour lui donner une apparence de légalité (Matthieu 27.1).

De son côté, Ponce Pilate n'est pas pris au dépourvu. Il savait qu'une escouade romaine avait été mobilisée dans le jardin de Gethsémané, à environ un kilomètre de Jérusalem. Un tel déplacement militaire, en pleine nuit, ne pouvait lui échapper. Gouverneur depuis sept ans, il connaît la fragilité politique de la région : le moindre incident peut dégénérer. Il se doit donc d'être présent pour superviser la situation.

Le Messie Jésus, désormais lié, est conduit au Prétoire, la résidence officielle du procurateur. La discussion entre Pilate et le Messie Jésus se déroule sur l'esplanade extérieure, car les dirigeants religieux refusent d'entrer dans la demeure d'un païen de peur de se souiller rituellement (Jean 18.28). Ironie saisissante : ceux qui complotent un meurtre scrupuleusement évitent une impureté rituelle. Pilate, qui connaît bien les coutumes juives, ne peut qu'être irrité par cette attitude qu'il perçoit comme méprisante et hypocrite.

Seul le Messie Jésus, accompagné de quelques gardes, entre dans le Prétoire. Le dialogue entre Pilate et le Messie semble s'effectuer en grec, la langue administrative de l'Empire. Aucun interprète n'est mentionné, ce qui laisse penser que Jésus maîtrisait suffisamment cette langue pour converser avec le gouverneur. Pilate est intrigué par les paroles du Messie Jésus concernant son royaume (Jean 18.36). Un échange étonnamment calme et presque respectueux s'installe entre eux.

Pilate n'est pas naïf. Il comprend rapidement que les chefs juifs tentent de le manipuler. Lorsqu'ils lui

présentent le Messie Jésus, il leur répond d'abord de le juger eux-mêmes (Jean 18.31). Il n'a pas encore saisi qu'ils réclament la peine de mort, ce qu'ils ne peuvent obtenir sans son autorisation. Lorsqu'il réalise qu'ils veulent une exécution, il ne cache pas sa surprise. Rien, dans cette affaire, ne lui semble mériter une telle sentence.

Pilate interroge le Messie Jésus, puis revient vers les accusateurs : il ne trouve aucune faute en lui (Luc 23.4). Heureux de renvoyer ces hommes qu'il considère comme arrogants et querelleurs, il pense pouvoir clore rapidement l'affaire. Mais il va découvrir que les chefs religieux ne lâcheront pas prise. Leur détermination à obtenir la mort du prévenu va l'entraîner dans un engrenage politique dont il ne sortira pas indemne.

Au cœur de ces manœuvres humaines, le Messie Jésus demeure souverain. Il avance volontairement vers la croix, accomplissant le plan divin par lequel Dieu manifeste son amour pour le monde (Jean 3.16-17). Les autorités religieuses complotent, Pilate hésite, la foule s'agite, mais le Messie marche avec calme vers l'accomplissement de sa mission.

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · https://schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/

La source Deutéronomiste — La source Deutéronomiste (D) est l'une des quatre sources hypothétiques de la Torah selon l'hypothèse documentaire. Associée au Livre du Deutéronome, elle se distingue par un style homilétique, une théologie de l'alliance et une insistance sur la centralisation du culte à Jérusalem. Datée du VIIe siècle avant J.-C., elle est liée aux réformes religieuses du roi Josias et influence également les livres historiques de Josué à 2 Rois.
INF043 · https://schilo.org/inf043-la-source-deuteronomiste/

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Synopse des Évangiles https://schilo.org/parcours/synopse-des-evangiles/
THÈME	Passion de Jésus https://schilo.org/theme/passion-de-jesus-evangiles/
THÈME	Passion et Résurrection https://schilo.org/theme/passion-et-resurrection/
SÉRIE	Péricopes de la Passion https://schilo.org/serie/pericopes-de-la-passion/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PER340 - Le reniement de l'Apôtre Pierre, accompagné par l'Apôtre Jean https://schilo.org/per340-le-reniement-de-lapotre-pierre-accompagne-par-lapotre-jean/
ÉTUDE SUIVANTE	PER342 - La fin tragique de Judas l'Iscariot https://schilo.org/per342-la-fin-tragique-de-judas-liscariot/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Matthieu 27.1-2 · Marc 15.1-5 · Luc 23.1-5 · Jean 18.28-38 · Matthieu 26.59-68 · Marc 14.55-65 · Luc 22.67-71 · Jean 18.19-24 · Matthieu 26.74 · Marc 14.72 · Luc 22.61-62 · Jean 18.27 · Luc 22.66-71 · Marc 15.1 · Matthieu 27.1 · Luc 22.61 · Jean 18.28

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/per341-la-presentation-a-ponce-pilate/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.